



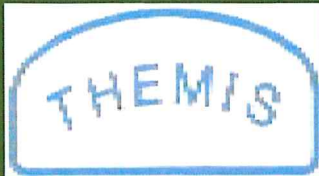
POLITIQUE SANTE SECURITE ENVIRONNEMENT

Révision	Date	Réf.	Rédacteur(s)	Signature	Vérificateur / Approbateur	Signature
001	02/01/2018	TH-SSE-POL-001	Ange N'guessan, Bertin Yao Consultants		Serges Caillon, Directeur Technique	
002	02/01/2019	TH-SSE-POL-002	Yao Bertin, Responsable HSE			
003	10/02/2020	TH-SSE-POL-003	Yao Bertin, Responsable HSE			

GRILLE DE REVISION

Indice des révisions	Nature des modifications
001	Création du document
002	Suppression de l'OHSAS v 2007 et de l'ISO 14001v 2015 comme normes de référence pour l'implémentation du système SSE
003	Mise en exergue de l'objectif de certification pour 3 ans

THEMIS
15 B.P. 719 ABIDJAN 15
Tél.: 21. 27. 10. 29 / 21. 27. 50. 91
Fax : 21. 27. 50. 90
C. C. N° : 9100144 L
D. C. - CI - ARJ-1990 - B - 151821



POLITIQUE

Sécurité-Santé-Environnement

THEMIS est spécialisée en peinture industrielle (sablage, décapage UHP, traitement anticorrosion), montage d'échafaudage et dans les travaux de revêtement spéciaux (cuvelage époxy, stratification, sols industrielles). Dans le souci de se conformer aux chartes corporatives et s'améliorer en continue pour atteindre les performances souhaitées (zéro accident de travail, zéro maladie professionnelle, zéro pollution de l'air, de l'eau et du sol), la direction s'engage à poursuivre la mise en place du **Système de Management Sécurité-Santé-Environnement**.

L'innovation, la santé et la sécurité des personnes, la préservation de l'environnement sont les valeurs qui nous animent.

Ces valeurs se traduisent par notre engagement à :

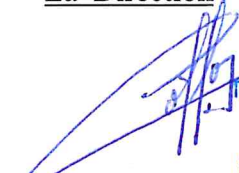
- ✓ **Chercher à éliminer ou réduire les risques pour la santé et la sécurité de nos employés, les dommages aux biens et à l'environnement, attribuables à nos opérations ou à celles des entreprises travaillant en notre nom en visant un objectif « zéro accident » ;**
- ✓ **Respecter les exigences légales et réglementaires applicables à nos opérations ;**
- ✓ **Communiquer et mettre en œuvre, notre politique SSE à tous les intervenants, que ce soit en interne (collaborateurs) et en externe (clients, fournisseurs) ;**
- ✓ **Impliquer le personnel dans la démarche SSE ;**
- ✓ **Former et informer le personnel aux différentes exigences sécurité (TMS, risques chimiques ...) ;**
- ✓ **Prendre en compte l'environnement par le nettoyage et le rangement de nos espaces de travail sans occulter le tri et l'enlèvement des déchets générés par l'activité de l'entreprise ;**
- ✓ **Analyser systématiquement tout incident ou accident quels qu'ils soient et assurer un retour d'expérience afin d'en diminuer les risques et leur récurrences.**
- ✓ **Améliorer en continue le système, à travers les procédures de contrôle et d'évaluation.**

Notre Système de management SSE sera déployé selon les exigences du référentiel **MASE-UIC v 2014** (Manuel d'Amélioration de la Sécurité des Entreprises) dont l'obtention du certificat pour une durée de 3 ans demeure la priorité de l'entreprise,

Je m'engage à accorder tous les moyens et le soutien nécessaire à la réalisation de cette politique, qui reste applicable au siège ainsi que, sur tous les sites d'intervention de THEMIS.

La Direction

fait à Abidjan, le 10 février 2020


THEMIS
15 B.P. 719 ABIDJAN 15
Tél.: 21. 27. 10. 29 / 21. 27. 50.91
Fax : 21. 27. 50 . 90
C. C. N° : 9100144 L
R.C - CI - ABJ-1990 - B - 151821

Serge Caillon, Directeur Technique